

Elèves concernés :

De la 6<sup>ème</sup> à la 2<sup>nde</sup> étant licenciés dans un club affilié à la Fédération Française d'Escrime et scolarisés à l'institution Champagnat.

Le nombre minimum d'élèves pour que le groupe puisse fonctionner est de 8 élèves.

Les élèves inscrits en classes sportives s'engagent, s'ils sont sélectionnés, à participer aux compétitions scolaires (UNSS et/ou UGSEL).

Organisation :

Entraînements les mardis après-midi de 14h à 16h/16h30 à la salle d'armes de WITTENHEIM (ou GUEBWILLER ?).

Les enfants doivent posséder leur propre matériel.



Le transport ne pourra pas être assuré. Un co-voiturage pourra être organisé.

Les séances seront encadrées par Mme Christelle PFEIFFLE, Maître d'armes titulaire du Brevet d'Etat ESCRIME.

Tarifs :

→ A titre indicatif, 525€ pour l'année 2022/23 (environ 30 séances).

L'engagement se fait obligatoirement pour toute l'année scolaire.

N'est pas compris dans ce tarif la licence FFE à prendre dans le club de votre choix.

